

# BPJEPS RUGBY À XV

## Perfectionnement sportif



Le BPJEPS spécialité Rugby à XV est un **diplôme professionnel de niveau 4**, délivré par le Ministère des Sports.

Il permet à son titulaire d'**encadrer en autonomie le rugby à XV** jusqu'à un 1er niveau de compétition et/ou participer aux actions du développement de son club.

Vous aurez 4 UC à valider pour obtenir le diplôme.

**Fiche diplôme RNCP36249**

### CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Age souhaité 17 ans
- ✓ Être titulaire du PSC
- ✓ Justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive  
OU
- ✓ Justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80h

 9h00 à 17h00

 Inscription jusqu'au 29 juin 2026

 Journée de sélection le 07 juillet 2026

 Du 31 août 2026 au 16 juillet 2027

### Plus d'informations :

04.51.11.00.26 - [contact@adps-formation.com](mailto:contact@adps-formation.com)



- **UC 1 :** Encadrer tout public, dans tout milieu et toute structure
- **UC 2 :** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC 3 :** Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Rugby à XV jusqu'au 1er niveau de compétition
- **UC 4 :** Mobiliser les techniques du Rugby à XV pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'animation ou d'apprentissage en sécurité

### **Possibilité de financements**

- Contrat d'apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Financement personnel
- CPF
- Autres : nous contacter

### **Conditions financières**

- Heures en OF facturées à 10,50€/heure
- Facturation en fonction du positionnement établi par le formateur
- Pas de frais d'inscription

### **Votre référent**

*Christophe RODIER*



Suivez-nous !



[www.adpsformation.com](http://www.adpsformation.com)